



Composition du jury IR2F saison 2024 / 2025

1/- Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ de Football (*titulaire*),

Monsieur Clément BRUOT, Responsable Pôle Emploi et Formation, Président de l'IR2F (*suppléant*),

2/- Monsieur Sébastien IMBERT, Président du Jury et Directeur Technique Régional de la Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ de Football, représentant de la DTN,

ou **Monsieur Gaëtan HENRIOT**, CTD PPF et Formation (*suppléant*),

3/- Monsieur Cédric BEJUY, Responsable Pédagogique de l'IR2F (*titulaire*)

ou Monsieur **Ludovic CORNEBOIS**, CTD PPF et Formation (*suppléant*),

4/- Monsieur Nicolas MERMET-MARECHAL, Conseiller Technique Régional (*titulaire*),

ou **Sébastien LEMERCIER**, CTD PPF et Formation (*suppléant*),

5/- Monsieur Guillaume PERREAU NIEL, Professeur d'EPS Agrégé UFR STAPS Dijon en tant que Personne Qualifiée (*titulaire*),

ou **Régis PAROT**, Directeur Adjoint de FORMAPI (*suppléant*),

6/- Monsieur Hugues BOUCHER, membre du GEF, au titre de représentant des salariés (*titulaire*) ou **Monsieur Christophe POINT**, membre de l'UNECATEF (*suppléant*),

7/- Monsieur Christian PERDU, membre de l'AE2F, représentant des employeurs (*titulaire*)

ou **Monsieur Pascal GAUTHIER**, membre de l'U2C2F (*suppléant*).



Composition du jury IR2F saison 2025 / 2026

1/- Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ de Football (*titulaire*),

ou Monsieur **Clément BRUOT**, Responsable Pôle Emploi et Formation, Président de l'IR2F (*suppléant*),

2/- Monsieur Sébastien IMBERT, Président du Jury et Directeur Technique Régional de la Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ de Football, représentant de la DTN,

ou Monsieur **Gaëtan HENRIOT**, CTD PPF et Formation (*suppléant*),

3/- Monsieur Cédric BEJUY, Responsable Pédagogique de l'IR2F (*titulaire*)

ou Monsieur **Ludovic CORNEBOIS**, CTD PPF et Formation (*suppléant*),

4/- Monsieur Nicolas MERMET-MARECHAL, Conseiller Technique Régional (*titulaire*),

ou **Sébastien LEMERCIER**, CTD PPF et Formation (*suppléant*),

5/- Monsieur David LINARES, Directeur du pôle espoir en tant que Personne Qualifiée (*titulaire*),

ou **Régis PAROT**, Directeur Adjoint de FORMAPI (*suppléant*),

6/- Monsieur Hugues BOUCHER, membre du GEF, au titre de représentant des salariés (*titulaire*)

ou **Monsieur Christophe FOREST**, membre de l'UNECATEF (*suppléant*),

7/- Monsieur Pascal GAUTHIER, membre de l'U2C2F, représentant des employeurs (*titulaire*)

ou **Monsieur Didier ANSELME**, Président de l'AE2F (*suppléant*).